



## Les outils de la montée en débit

---

Jean-Luc SALLABERRY, Chargé de mission AVICCA

## 1. Rappel de la problématique

- Le plan national du Très haut débit avec un début de financement mais sans péréquation locale
- La réglementation du FTTH avec les consultations ARCEP en cours
- Une couverture cible 100 % FTTH et 100 % Mobilité à terme
- Une phase intermédiaire longue et risquée pour l'action des collectivités
- Des projets politiques qui doivent traiter 100 % du territoire
- Un cadre territorial complexe à articuler, SCORAN, SDAN, SCOT...
- Des financements à trouver

## 2. Eléments de contexte

- Un début d'annonce des opérateurs pour la couverture FTTH
- La sortie du rapport ARCEP « La montée vers le Très haut débit »
- Les travaux de la montée en débit par l'action à la sous-boucle
- La prochaine attribution de fréquences : le dividende numérique
- Point sur les technologies hertziennes (WiMAX, WiFi MiMo)
- Le satellite, la future génération bientôt dans l'espace
- Le FTTH activé là où il n'y a rien : une idée qui fait son chemin

## Un début d'annonce des opérateurs pour la couverture FTTH

- La zone très dense de l'ARCEP : les immeubles de plus de 12 logements dans 148 communes (4 fibres)
- La zone non très dense de l'ARCEP : le reste (1 fibre minimum)
- La zone ou les collectivités peuvent lancer des RIP avec du FTTH de desserte : en théorie partout
- La zone ou les RIP FTTH sont éligibles au FANT : partout sauf là où iront les opérateurs d'ici 5 ans
- Les opérateurs FTTH doivent s'engager d'ici le 31 janvier sur les zones de couverture d'ici 5 ans
- A ce jour selon les annonces publiques :
  - ▶ FT : 45 villes,
  - ▶ SFR : 41 villes
  - ▶ FREE : 55 villes
  - ▶ 3 opérateurs : 12 villes
  - ▶ 2 opérateurs : 27 villes

■ Définition du Haut et Très haut débit :

	Réseaux filaires	Réseaux radio
Haut débit	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>Débits pics</u> théoriques jusqu'à quelques dizaines de Mbit/s sur la voie descendante, et de quelques Mbit/s sur la voie montante</li> <li>- <u>Débits moyens</u> observés proches des débits pics dans les deux sens</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>Débits pics</u> théoriques de quelques Mbit/s voire supérieurs à 10 Mbit/s sur la voie descendante et de quelques Mbit/s sur la voie montante</li> <li>- <u>Débits moyens</u> observés à l'extérieur des bâtiments d'environ 2 Mbit/s sur la voie descendante et 1 Mbit/s sur la voie montante</li> </ul>
Très haut débit	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>Débits pics</u> théoriques pouvant être supérieurs à 50 Mbit/s sur la voie descendante et supérieurs à 5 Mbit/s sur la voie montante</li> <li>- <u>Débits moyens</u> observés proches des débits pics dans les deux sens</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>Débits pics</u> théoriques de plusieurs dizaines de Mbit/s voire supérieurs à 100 Mbit/s sur la voie descendante, et plus faibles sur la voie montante</li> <li>- <u>Débits moyens</u> attendus à l'extérieur des bâtiments d'une dizaine de Mbit/s environ sur la voie descendante et plus faibles sur la voie montante</li> </ul>

■ Définition de la zone rurale :

- ▶ **La zone rurale, qui sera par la suite prise comme référence, peut être constituée de l'ensemble des communes rurales telles que définies par l'INSEE : une commune rurale est une commune n'appartenant pas à une unité urbaine. La notion d'unité urbaine repose sur la continuité de l'habitat : est considérée comme telle, un ensemble d'une ou plusieurs communes présentant une continuité du tissu bâti (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) et comptant au moins 2 000 habitants. La condition est que chaque commune de l'unité urbaine possède plus de la moitié de sa population dans cette zone bâtie.**

## La sortie du rapport ARCEP « La montée vers le Très haut débit » 2/2

<b>Zone</b>	<b>Résidences principales</b>	<b>Résidences secondaires</b>	<b>Logements vacants</b>	<b>Établissements professionnels</b>	<b>Nombre potentiel de prises</b>
<b>France entière</b>	<b>23,8</b>	<b>2,9</b>	<b>2,0</b>	<b>3,5</b>	<b>32,2</b>
<b>Zone rurale</b>	5,5	1,4	0,47	0,65	8,0
en % de la France	23 %	49 %	24 %	19 %	25 %

Source : données INSEE 1999, analyses PMP pour ARCEP 2010 (en millions de prises)

- Les grands oubliés du rapport :
  - ▶ le dividende numérique et l'espoir qu'il suscitait
  - ▶ le FTTH activé comme un non-dit
  - ▶ quelques incompréhensions et manques de précisions : le prix du raccordement
  - ▶ l'analyse internationale sans le Japon et la Corée
  - ▶ publication de l'étude financée par l'ARCEP

# Projets publics : objectif 100 % du territoire

